

Bon à savoir

Formalités

Passeport en cours de validité au moins 1 mois après la date de retour, il devra comporter au moins 2 pages vierges consécutives.

Santé

Aucune vaccination obligatoire. Traitement antipaludéen recommandé. Il convient de vérifier la mise à jour de vos rappels et vaccinations usuels comme pour n'importe quel voyage.

Décalage horaire

Même heure l'été, plus 1h l'hiver.

Langue

Il y a 11 langues officielles, cependant l'anglais et l'afrikaans sont les plus répandues.

Monnaie & change

L'unité monétaire est le Rand sud-africain (1 ZAR = 0,10€ environ). Les cartes de crédit sont acceptées partout sauf dans l'entrée des parcs, cependant il est facile de retirer des espèces dans les distributeurs. Horaires d'ouverture des banques : de 9h à 15h30 généralement et parfois le samedi de 9h à 11h.

Climat

Les saisons sont inversées par rapport aux nôtres. L'Afrique du Sud se visite toute l'année avec des périodes plus favorables selon les intérêts : juin, juillet et août pour les animaux. À noter que ces mois correspondent à l'hiver sud-africain et, à Cape Town en particulier, on peut avoir un temps pluvieux et couvert. Septembre et octobre : meilleurs moments pour les fleurs. De novembre à mars (été sud-africain) : meilleure période pour profiter des plages du Cap et de l'océan Indien. Saison des pluies dans l'est, le nord et le Kruger mais les températures restent élevées. Avril et mai : automne très agréable avec toujours de belles journées au Cap.

Conduite

Conduite à gauche. Le réseau routier est d'excellente qualité. La vitesse est limitée dans les villes à 60 km/h et 120 km/h sur les routes (certaines nationales sont limitées à 100 km/h). Permis de conduire français et internationaux en cours de validité obligatoires (s'adresser à la préfecture de votre région pour l'obtenir).

Une somme forfaitaire de 65€ par commande sera facturée pour frais de dossiers.

Location de véhicule

Catégorie	Type de voiture ou similaire	Nombre de sièges	Nombre de bagages	Nombre de portes	Assurance	Air conditionné	Boîte manuelle	Prix par personne en euros	
								Du 01/06 au 26/06/10	Du 27/06 au 21/09/10
Véhicule cat. A	VW Citi Sport	4	1	5	Super Cover Max	non	oui	36	42
Véhicule cat. C	VW Polo Sedan	4	2	4/5		oui		50	57
Véhicule cat. O	Toyota Verso	5	3	5		83		98	
Véhicule cat. N	VW T5 Caravelle	8	5	4		164		191	
Véhicule cat. L	Toyota Hilux 4x4	4	8	4		134		161	

Ces prix comprennent : La location journalière par tranche de 24 h non fractionnable. Le kilométrage illimité. La responsabilité civile. Les chauffeurs supplémentaires. Les frais de suivi de dossier accident/vol/ endommagement. La renonciation aux droits de dommage et vol. La couverture maximum vol/ accident CDW/TLW (pas de franchise).

Ces prix ne comprennent pas : Siège enfant (R230). Frais de collection/ de livraison. Frais de contrat. Frais de traversée des frontières (R1000). Fréquent Flyers Miles. Carburant.

Frais d'abandon dans un pays limitrophe. Frais d'abandon en RSA. Acompte pour les frais extras par contrat. Dommages causés par le sable. Frais de suivi Amendes. Frais de nettoyage "valet".

Conditions de locations de véhicules Avis (soumis à modification sans préavis) : Acompte : Un acompte de R1400 sera demandé (via autorisation carte de crédit) pour tous les frais supplémentaires "Extras" (Ex : frais de dossier, essence, frais d'abandon, etc.). Uniquement les montants encourus lors de la location seront débités au retour du véhicule. Durée de location : Le tarif journalier s'applique strictement par tranche de 24h. Si le véhicule est pris plus tôt ou rendu plus tard que la date/heure mentionnée sur le voucher, le client sera débité directement pour le supplément de location, au tarif public. Frais de contrat : R40 par contrat de location, débités de la carte de crédit des clients. Frais de collection/ de livraison : Ce service est valide 24h/24h. 25 kms ou moins R200 pendant les heures de bureau (8h00 - 17h00) et R400 après les heures de bureau, week-ends et jours fériés. 26 kms ou plus R7.98 par km. Frais d'abandon en Afrique du Sud : Pour tout véhicule rendu ailleurs qu'au point de prise en charge : R550. Frais d'abandon au Botswana : R1600. Frais d'abandon au Lesotho et au Swaziland : R775. Frais d'abandon en Namibie : R3500. Permis de conduire et âge de conduite : Permis valide, international impératif. Age minimum 19 ans avec un an minimum de permis. Carburant : Essence sans plomb (95) R10.8/diesel R12 par litre (prix actuel, variable selon les provinces). Les cartes de crédit/ chèques ne sont pas acceptés dans les stations essence. Frais de suivi amendes : R195 s'applique par amende. Cas dans lesquels les assurances ne couvrent pas : Négligence flagrante ou criminelle. Accident seul (pas d'autres véhicules accidentés), sauf cas exceptionnel. Chauffeur non enregistré (nom d'un chauffeur supplémentaire non enregistré auprès du loueur). Faute de signalisation immédiate de l'accident/vol auprès du loueur. Ne pas avoir obtenu l'autorisation du loueur pour prolonger la location. Non respect du code de conduite & réglementations dans le Pays (ex : conduite du mauvais côté de la route). Conduite sous l'effet d'alcool et/ ou de substances illégales. Conduite sur des routes non appropriées. Location en dehors des frontières autorisées. Remorquage ou réparations non autorisés par le loueur. Impossibilité de fournir les clés du véhicule en cas de vol. Ne pas être en mesure de rapporter les détails exacts du dernier lieu connu avant le vol. Véhicule garé dans un endroit peu sûr/dangereux.

Dans les cas cités ci-dessus et une fois que le loueur aura apporté la preuve qu'un ou plusieurs des points évoqués n'ont pas été respectés, tous les frais encourus en réparations/ remplacement du véhicule seront à la charge directe du client, le débit sera effectué directement de la carte de crédit du client, ceci inclut les frais de remorquage et de stockage. Tous ces points sont mentionnés sur le contrat qui sera signé au moment de chaque prise en charge du véhicule.

Vols régionaux si vols internationaux sur Lufthansa sur la compagnie aérienne South African Airways (SA) (classes de réservation : nous consulter) (sujet à modification sans préavis)

De	A	Tarif par trajet et par adulte TTC	Tarif par trajet et par enfant (-12 ans) TTC
Johannesburg (JNB)	Durban (DUR) Port Elizabeth (PLZ)	115	98
	Cape Town (CPT)	123	106
Cape Town (CPT)	Durban (DUR)	177	146
	Port Elizabeth (PLZ)	157	126
Durban (DUR)	Port Elizabeth (PLZ)	157	126

Autres villes : nous consulter

Vols intérieurs si vols internationaux sur autre compagnie, sur la compagnie aérienne South African Airways (SA) (classes de réservation : Y) et sur la compagnie Pelican Air (*) par le prestataire (sujet à modification sans préavis)

De	A	Tarif par trajet et par adulte TTC	Tarif par trajet et par enfant (-12 ans) TTC
Johannesburg (JNB)	Durban (DUR)	201	167
	George (GRJ)	224	185
	Mpumalanga (MQP)	192	160
	Hoedspruit (HDS)	176	145
	Cape Town (CPT)	307	249
	Port Elizabeth (PLZ)	222	184
Cape Town (CPT)	Durban (DUR)	307	249
	Mpumalanga (MQP)	345	279
	Port Elizabeth (PLZ)	171	142
Durban (DUR)	Port Elizabeth (PLZ)	179	148
Mpumalanga (MQP)*	Vilanculos (VNX)	324	256

Autres villes : nous consulter

Tarifs sujets à modifications sans préavis

Accès vols internationaux + 1 nuit d'hôtel

Prix TTC au départ de Paris, Lyon, Marseille, Nice, Strasbourg, Toulouse et Mulhouse - Vols internationaux + 1 nuit d'hôtel base chambre double en logement et petit déjeuner.

Entrée / sortie	Prix par personne en euros		
	Du 01/06 au 26/06/10	Du 27/06 au 21/09/10	Du 22/09 au 31/10/10
Johannesburg	995	1100	1300
Cape Town	1060	1150	1330

Enfant -12 ans partageant la chambre de 2 adultes : 15% de réduction sur le forfait adulte.

PRESTATIONS INCLUSES : Les vols internationaux France/ Johannesburg / France ou France / Cape Town / France sur la compagnie Lufthansa en classe U. Les frais variables (taxes aéroportuaires, solidarité et sécurité) au 01/12/09 pour une valeur de 356€. 1 nuit d'hôtel base chambre double, petit déjeuner inclus (hôtel Ted's Guest House à Pretoria et David's Guesthouse à Cape Town). L'assistance rapatriement offerte.

PRESTATIONS NON INCLUSES : Tout ce qui n'est pas mentionné ci-dessus : Les nuitées supplémentaires. Les pourboires, extras & dépenses d'ordre personnel. Les boissons et les repas non mentionnés. Les assurances complémentaires optionnelles (p. 138).